

Regards Actus

Bulletin d'Information
Mars 2011 - N° 3

Ville de Saint Mitre les Remparts

Edito

La violence à l'école

Les médias nous relatent périodiquement des actes de violence dans les lycées et les collèges. La violence peut toucher malheureusement aussi des élèves scolarisés en classes élémentaires, voire même en maternelle.

Afin de rassurer les parents, la ville de Saint Mitre les Remparts a été amenée à mettre en place des consignes strictes relatives au comportement des élèves dont elle a la garde pendant le temps de cantine, d'activités périscolaires ou de garderie afin de lutter contre la violence. Les bagarres mêmes anodines, les jeux dangereux sont interdits.

La ville de Saint Mitre les Remparts tente d'apporter des réponses adaptées à chaque cas et les familles sont informées.

Chacun comprendra que des actes mettant en danger les enfants ou les adultes ne peuvent être tolérés encore moins lorsqu'ils se reproduisent.

Dans les cas extrêmes, il ne sera pas possible de résoudre le problème hors l'exclusion de l'enfant des services facultatifs offerts par la ville et cités plus haut.

Fort heureusement les cas sont rares. Si la ville de Saint Mitre les Remparts refuse la violence, elle n'oublie pas de prendre en compte les élèves handicapés. Elle accueille, en effet à ce jour, 10 enfants handicapés dans une classe spécialisée à l'Ecole Élémentaire Jean Rostand et n'hésite pas à mettre des moyens en personnel supplémentaire afin d'assurer le bon fonctionnement de la classe et des interclasses.

Et Saint Mitre les Remparts n'a pas attendu la loi de 2005 sur le handicap pour être parmi les précurseurs en la matière.

Christian Beuillard, Maire

▷ Du côté du Conseil Municipal

Abattement sur la taxe d'habitation

Personnes handicapées, invalides ou infirmes

Un abattement spécial à la base de 10% de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides a été institué par délibération du Conseil municipal le 24 janvier 2011. Le contribuable adressera, avant le 1er janvier, aux

Services des Impôts, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation ou de l'hébergement de personnes invalides, infirmes ou handicapées occupant son habitation principale.

Références : article 1411 II.3 bis du Code Général des Impôts

L'informatique de l'école élémentaire J. Rostand

La cession à titre gratuit du parc informatique de l'école élémentaire Jean Rostand à la Ville a été votée par délibération du Conseil Municipal le 29 novembre 2010. Les frais générés pour le maintien en bon état de fonctionnement du parc seront à la charge de la commune.

Devant l'impossibilité technique de faire fonctionner correctement le matériel hérité de l'ancienne direction de l'école élémentaire Rostand, le personnel de l'école a formulé une demande auprès de la Municipalité pour prendre en charge la gestion et l'entretien du matériel informatique. Un audit effectué le 31 mai 2010, a permis de constater que le matériel en place était au mieux vétuste (environ 10 ans d'âge) équipé de mémoire vive insuffisante (256Mo), voire même non fonctionnel pour certains ordinateurs (cartes réseau HS, pas de lecteur de CD-Rom, pas de connexion USB).

Le réseau ne fonctionnait plus et ne permettait plus l'accès à Internet (Switch et modem-routeur Ethernet hors-service).

Avant l'établissement d'une convention et devant l'urgence de la situation, une subvention a été votée et accordée pour remettre en état le réseau (matériel, logiciel, accès Internet, protection/sécurité, etc.).

L'ensemble de l'installation n'étant plus exploitable et encore moins adaptée à son utilisation courante, il a été décidé de tout reprendre, en commençant par la

récupération des données (lorsque celle-ci fût possible) avant un formatage de bas niveau du serveur, suivi d'une réinstallation complète de l'OS (Windows serveur 2003), de la mise en place d'une stratégie réseau, du paramétrage des comptes utilisateurs, d'établissement de règles de partage et de sécurité des utilisateurs.

Un reconditionnement de toutes les unités centrales s'est avéré nécessaire afin de rendre l'ensemble du réseau fonctionnel (réinstallation logicielle systématique, remplacement de composants, mise en place d'une solution antivirus et d'un contrôle parental).

Sans oublier l'abonnement Internet qui a été modifié pour rendre la navigation plus confortable (migration de l'accès 512Ko en 8Mo)

Il a fallu donc tout reprendre de A à Z pour assurer aujourd'hui un fonctionnement correct de l'infrastructure et du matériel.

Le matériel en l'état est aujourd'hui propriété de la Ville.

Le remplacement impératif de l'ensemble du matériel est prévu avant la rentrée prochaine.

Cession d'un tracteur à l'Amicale des Chasseurs

Considérant les divers travaux forestiers effectués par l'Amicale des Chasseurs, notamment l'entretien des coupures vertes du domaine de Caderaou – Figuerolles (30ha) et l'entretien des pistes DFCL (Défense de la Forêt Contre les Incendies) participant ainsi à la protection du

patrimoine forestier de la Commune contre les risques d'incendie, le Conseil municipal par délibération du 24 janvier 2011 a décidé de céder à titre gratuit un tracteur à l'Amicale des Chasseurs.



Les travaux les plus importants pour 2011

Sans entrer dans les détails, nous pouvons dès à présent lister les travaux les plus importants prévus ou déjà engagés pour 2011.

- D'abord l'achèvement des travaux de voirie 2010 y compris pour l'accessibilité des espaces publics.
- Trois opérations sont retenues au Gymnase R. Jauras :
 - L'isolation thermique du bardage
 - La réfection du revêtement de sol
 - La création d'un local de stockage de matériel (sous réserve d'obtenir une subvention du CG13 déjà demandée en 2010).
- Les travaux liés aux économies d'énergie :
 - éclairage public
 - remplacement des chaudières Mairie et Ecole Élémentaire E. Vaillant
- La finalisation de la vidéo-protection des parkings (sous réserve de l'obtention d'une subvention du Fond d'Intervention pour la Protection de la Délinquance)
- La réfection complète de la toiture de l'Eglise
- L'extension du parking de l'Europe
- La création d'un restaurant scolaire en site propre au groupe scolaire E. Vaillant
- La rénovation du local du Comité Communal des Feux de Forêt.

▷ Economie d'énergie

Modernisation de l'éclairage public de la commune

C'est parti ! Notre objectif est de réduire de 30%, d'ici 5 ans, la consommation électrique de l'éclairage public de la ville. Trois entreprises viennent d'être retenues pour réaliser le remplacement des lampadaires inadaptés ou vétustes.

Cette année, 70 % des lampes à vapeurs de mercure vont être démontées pour être remplacées par des lampes performantes à haute pression en vapeur de sodium (SHP). L'économie réalisée peut être supérieure à 40% avec l'association d'une optique performante. Une partie des 400 boules éclairantes vont être remplacées par des optiques éclairant le sol et non le ciel, ce qui vient d'être le cas pour la rue de la Croix des Plaines. (photo)

Enfin nous bouclerons cette première année de travaux par le remplacement des équipements routiers du bord de l'étang qui souffrent énormément du milieu marin. Ils vont être remplacés par des équipements plus performants dit "bi puissance" afin d'adapter l'éclairage nocturne aux conditions de circulation routière réduite. Ces opérations sont financées à 80 % par le Conseil Général. Elles se poursuivront en 2012.



▷ Scolaire

Les gestes éco citoyens de nos enfants

Des exemples à suivre !

• Sensibilisation à la sécurité routière

Connaître les risques liés à la route, c'est pouvoir mieux s'en protéger. Telle est la devise de l'association Prévention Routière dont la mission est d'éduquer, former, informer et encourager toutes les initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière. Cette association, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, met à disposition des écoles des supports pédagogiques. C'est dans ce cadre que la Ville de Saint Mitre les Remparts organise traditionnellement des journées d'apprentissage du code de la route dans les écoles. Après la théorie en classe, des cours pratiques sur des pistes cyclables sont proposés aux enfants qui visiblement les apprécient beaucoup et mémorisent bien mieux les "trop" nombreux panneaux. Tout ceci sous l'œil bienveillant des CRS, moniteurs d'éducation routière. En octobre 2010, ce sont 7 classes de cycle 3 qui ont participé : 4 à l'école élémentaire Rostand soit 98 élèves et 3 à l'école élémentaire Vaillant soit 64 élèves.



• Sensibilisation au tri sélectif

L'une des compétences de la CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues) est la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, par la mise en place du schéma directeur de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés comportant la définition d'une politique globale de tri sélectif.

Début novembre 2010, toutes les classes élémentaires de Saint Mitre ont été la cible d'une information sur le tri sélectif dans les écoles.

Une corbeille spécifique jaune a été distribuée dans chaque classe, destinée aux produits recyclables (papier, bouteilles en plastique et autres) et un rappel des règles de tri a été fait sous forme ludique.

Ce qui se fait à l'école doit aussi se faire à la maison !

Le ramassage des D.E.E.E.

Depuis plusieurs années, nous vous offrons la gratuité du ramassage des encombrants. Ces encombrants sont constitués de déchets divers: bois, plastique, ferrailles... et de D.E.E.E. !

Les DEEE sont des déchets Electriques, Electroniques, Electro-ménagers. Plus généralement tous les appareils qui fonctionnent avec une source de courant électrique (piles, accumulateurs ou sources de courant électrique alternatif distribué par le réseau public). Ces déchets sont extrêmement polluants pour l'environnement car ils contiennent des composants toxiques. Ils étaient jusqu'à présent collectés pour être broyés avant enfouissement en décharge. Notre communauté d'agglomération (CAPM) s'est engagée à valoriser ce type de déchets (Grenelle de l'environnement). Nous avons donc décidé de séparer les DEEE des encombrants traditionnels afin d'être recyclés et valorisés. Le ramassage se fait, après inscription en Mairie, dans la même période que la collecte des encombrants.



Accessibilité

La loi du 11.02.2005 impose aux collectivités de rendre accessible les établissements publics, la voirie et les espaces publics.

L'accessibilité des transports reste de la responsabilité des Autorités Organisatrices de Transports (CAPM).

Un article sur l'accessibilité des espaces publics est paru dans la revue annuelle REGARDS 2010.

Mais la loi citée plus haut nous demande d'aller plus loin, en particulier pour l'accessibilité des bâtiments publics de 3ème et 4ème catégorie,

à savoir pour Saint Mitre les Remparts :

- le Gymnase René Jauras
- la Salle de Spectacles de la Manare
- le Groupe scolaire Rostand
- l'Ecole Maternelle Vaillant.

Nous devons faire un diagnostic avant fin décembre 2010 ! Il a été fait par le Bureau Veritas. Il a ensuite été proposé à la commission communale d'accessibilité le 18.01.2011 qui l'a accepté.

L'ensemble des dispositions que contient le projet devra être réalisé avant le 1.01.2015.

Social

Les ateliers Prévent'âge, organisés gratuitement par la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) ont commencé le mardi 15 mars de 9h30 à 11h30 et cela pendant 5 semaines, dans la salle du Club de l'Entraide, près du restaurant municipal.

Dans les deux premières séances, un animateur sportif interviendra pour quelques exercices de gymnastique douce, principalement de l'équilibre, puis dans les sui-



vantes, une diététicienne apportera les connaissances nécessaires à une bonne nutrition et sur l'alimentation en général (lire et comprendre les étiquettes alimentaires, par exemple).

18 personnes se sont inscrites à cette activité, cette session est donc complète, mais d'autres ateliers pourront avoir lieu en septembre avec notamment des séances sur la mémoire.

Les inscriptions se font au CCAS.

Associations

LES 40 ANS DE L'O.M.C.A.

L'association OMCA (Office Municipal de la Culture et des Arts) fêtera ses 40 ans en 2011.

Elle regroupe huit sections sportives et culturelles qui permettent à chacun de trouver l'activité qui lui convient le mieux, de la danse à la photo en passant par d'autres sections telles que l'athlétisme, la boxe, la chorale Va-



riance, le tarot, les arts plastiques et le ski.

Environ 600 personnes participent actuellement aux différentes activités.

Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec SMI où un livret sur les associations est à votre disposition ou bien consulter le site internet de la ville :

www.saintmitrelesremparts.fr

La charte Marianne pour un meilleur accueil dans les services de la commune

La ville de Saint Mitre les Remparts et ses services publics se doivent d'exercer leurs missions en veillant à assurer à tous équité, transparence et accessibilité.

Les citoyens ont droit à un accueil de qualité, et la CHARTE MARIANNE doit aider la ville de Saint Mitre les Remparts et ses Services à prendre une série d'engagements afin d'obtenir les conditions d'accueil optimales.

Afin de rester à votre écoute un questionnaire est mis à votre disposition dans tous les services de la commune accessibles au public.

Merci de prendre un court moment pour y répondre et le déposer dans l'urne réservée à cet effet à l'accueil des services publics.

Dates

Les prochaines vacances scolaires 2011

Vacances de printemps

Zone B :

du samedi 16 avril 2011
au lundi 2 mai 2011

Vacances d'été

du samedi 2 juillet 2011
au lundi 5 septembre 2011

Groupe Unis pour Saint Mitre

Les communistes de Saint Mitre les Remparts n'ont jamais été – pour ceux qui dirigeaient la ville avant 1989 – et sont loin d'être – pour ceux d'aujourd'hui qui siègent au Conseil Municipal – des experts en matière financière. Et c'est le moins que l'on puisse dire !

Ceux d'hier cultivaient le déficit, fruit d'une gestion délirante totalement incontrôlée qui a conduit Saint Mitre les Remparts à une dette record laissant en 1989 des finances exsangues.

Les anciens s'en souviennent car aucun organisme bancaire ne voulait prêter un franc de plus à la commune !

Ceux d'aujourd'hui nous inquiètent tout autant. Ils nous accusent de présenter des comptes administratifs excédentaires !!

Les excédents de crédit n'ont jamais fait de mal à personne et sont plus faciles à traiter que les déficits !

Ces excédents, résultat d'une gestion prudente et maîtrisée, une gestion en

bon père de famille, sont le résultat d'un contrôle rigoureux de toutes les dépenses en fonctionnement comme en investissement. Il y a par ailleurs des opérations reportées qui génèrent un excédent provisoire puisque l'opération prévue l'année « n » sera repositionnée sur le budget « n+1 ».

Comme nous l'avons déjà dit, nous faisons aussi la chasse aux subventions qui allègent la charge de la commune et produisent des recettes supplémentaires.

Au risque de décevoir l'opposition communiste, nous poursuivrons dans la voie actuelle qui nous conduit à ne pas emprunter cette année encore, comme pour les 3 années précédentes.

Malheureusement, ces principes de bonne gestion échappent à nos élus communistes qui préfèrent se livrer à la critique d'un système qu'ils ne maîtrisent pas.

Groupe Saint Mitre pour tous avec tous La jeunesse une priorité ?

Le 29 septembre 2008 en séance du Conseil municipal, le Maire et sa majorité municipale nous ont soumis au vote la délibération suivante:

« Convention d'attribution de subvention au profit de la commune par le FIPD en vue de la réalisation d'un diagnostic des problématiques de la jeunesse ».

On nous informait que dans le cadre de la prévention de la délinquance, il était créé au sein de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), destiné à financer la réalisation d'action des collectivités.

Et que dans ce cadre, l'Etat acceptait de financer la réalisation d'un diagnostic des problématiques de la jeunesse à St Mitre les Remparts conduit par une association de prévention spécialisée, montant de cette subvention 25 000 €.

A ce jour, ni nous, ni personne ne sait:

Quelle est l'association qui a été choisie pour effectuer cette enquête ?

Combien a coûté ce diagnostic ?

Quelles actions ont été mises en place ?

La commune a-t-elle reçue la subvention de l'ACSE ?

Le Maire et la majorité n'ont pas jugé utile de nous transmettre les conclusions du diagnostic effectué en 2008/2009.

Affaire à suivre ...

Jean Jacques Lucchini

Président du groupe

« Saint Mitre pour tous avec tous »

Groupe Changer, le vrai choix La République

Dans « Saint Mitre Socialiste N° 4 », vous lirez l'édito sur les Primaires organisées par le Parti Socialiste pour désigner le Candidat qui représentera au mieux les intérêts du peuple. Vous lirez les conséquences de la suppression de la Taxe Professionnelle et de la Réforme Territoriale.

Il s'agit de la République, de nous.

La République est devenue un combat pour remettre le Peuple au cœur de la préoccupation politique.

Nous Socialistes, en sommes convaincus.

Nous voulons être fiers de raconter cette victoire avec d'autres à nos enfants.

Les primaires sont une invite à cette mutation sociale avec le peuple de gauche, tous les républicains et les Saint Mitréens qui veulent transcender

les intérêts égoïstes pour servir les aspirations du peuple.

Hier, c'étaient Jean Jaurès et le Front Populaire de Léon Blum, pour une république à dimension sociale. Sans oublier le Conseil National de la Résistance qui poursuivra ce combat de la République sociale, afin que les Hommes ne soient pas tombés pour rien. Ce fut Charles De Gaulle à la sortie de la guerre.

François Mitterrand prolongera ce combat avec la 5ème semaine de congés payés, la retraite à 60 ans et la semaine des 39 heures.

La République, avant tout, c'est nous, participants actifs d'une nation que nous voulons promouvoir sur la voie d'une constante évolution.

Evolution de la criminalité à l'Ouest de l'Étang de Berre entre 2009 et 2010 en %

	Criminalité Générale	Voie Publique ⁽¹⁾
1 - Martigues	+ 22.9	+ 5.1
2 - Port-de-Bouc	+ 15.8	+ 1.7
3 - Istres	+ 6.5	- 1.7
4 - Miramas	- 9.3	- 16.3
5 - Châteauneuf-les-Martigues	- 20.9	- 26.9
6 - Saint Mitre les Remparts	- 42.9	- 43.8

(1) Vol à main armée, vol avec violence sur la voie publique, cambriolage, vol à la tire, vol automobiles, vol à la roulotte, vol 2 roues, dégradations, incendies volontaires

Regards Actuels

Ville de Saint Mitre les Remparts

Bulletin d'information de la ville de Saint Mitre les Remparts

www.saintmitrelesremparts.fr

Dépôt légal : mars 2011 – n°ISSN : 1636-1652

Directeur de la Rédaction et de la Publication :

Christian Beuillard

Rédactrice en chef : Claudine De Rivas

Photos : Saint Mitre Informations

Conception et impression :

Imprimerie des cyprès bleus - Martigues

